

LA SECTION SANTÉ HUMAINE DU COFRAC RECHERCHE DES EVALUATEURS TECHNIQUES !

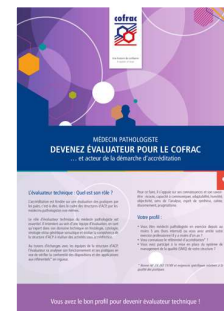
Le dispositif français d'accréditation, piloté par le Cofrac, repose sur le recours aux pairs, tant dans sa gouvernance et sa comitologie que dans l'évaluation pratique des structures accréditées.

Ce principe original aux qualités reconnues suppose la participation du plus grand nombre de praticiens hospitaliers et hospitalo-universitaires, biologistes médicaux et médecins spécialistes qualifiés en anatomie et cytologie pathologiques (ACP), en qualité d'évaluateurs techniques pour faire vivre la dynamique d'accréditation, s'assurer qu'elle prend bien en compte les spécificités d'organisation et d'activité à l'hôpital, et l'améliorer.

A l'écoute des retours et difficultés des praticiens pour s'engager dans cette mission, la section Santé Humaine a revu l'engagement nécessaire en le ramenant de 4 à **2 missions par an** et propose des **approches adaptées** pour les praticiens qui pensent peut-être ne pas disposer de la connaissance nécessaire du référentiel d'accréditation ou d'une expérience suffisante. De plus, la norme NF EN ISO 15189, sur laquelle s'appuie l'accréditation en biologie médicale et en anatomie et cytologie pathologique, vient d'être révisée. C'est le bon moment d'intégrer la communauté des évaluateurs et de bénéficier d'une **formation adaptée à cette nouvelle version** !

Les profils en **immunologie cellulaire / HLA, en génétique constitutionnelle et/ou somatique, en biologie de la reproduction et sur l'ensemble des secteurs de l'ACP** sont tout particulièrement recherchés.

Vous retrouverez l'ensemble des informations utiles pour devenir évaluateur technique : [brochure ET BM « hospitalier »](#) et [brochure ET ACP](#).



L'unité Support & Évaluateurs de la section Santé Humaine se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires
candidature_ETSH@cofrac.fr.



Santé humaine